

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00549 Numéro SIREN : 483 531 620 Nom ou dénomination : SARL A.T.E. GENY NEGOCE

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/005968

1

BILAN SIMPLIFIÉ

68

N° 2033-A 2022

Désignation de l'entreprise S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 835 CHEMIN DES MOULINS

26380 PEYRINS

Numéro SIRET * 4 8 3 5 3 1 6 2 0 0 0 0 1 9

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 2 1	3 1 1 2 2 0 2 0
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048		
	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
ACTIF CIRCULANT	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *	068	070		
CAPITAUX PROPRES	Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		
	Charges constatées d'avance *	092	094		
CAPITAUX PROPRES	Total II	096	098		
	Total général (I+II)	110	112		
PASSIF					
				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		8 000	8 000
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		800	800
	Réserves réglementées *	130			
CAPITAUX PROPRES	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		53 959	97 618
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		122 366	86 341
	Provisions réglementées	140			
CAPITAUX PROPRES	Total I	142		185 125	192 759
	Provisions pour risques et charges	154			
	Total II	156			
	Emprunts et dettes assimilées	164			
DETTES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	169	59 658	2 845	2 526
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	172		95 356	27 956
	Produits constatés d'avance	174			
DETTES (4)	Total III	176		98 201	30 481
	Total général (I + II + III)	180		283 326	223 241
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise S.A.S. A.T.E GENY NEGOCENéant ☐ ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
13 1 1 2 2 0 2 1Exercice N-1 clos le
13 1 1 2 2 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *		209		210		
Production vendue	biens	215		214		
	services *	217		218	226 223	189 247
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
Production immobilisée *				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230	3 064	2 470
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	229 287	191 718
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		(2 328)
Variation de stock (marchandises) *				236		2 328
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
Autres charges externes *	dont crédit bail :			242	22 684	20 866
	- mobilier					
	- immobilier					
Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *	243	734	244	2 059	1 943
Rémunérations du personnel *				250	47 263	28 784
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	22 349	10 190
Dotations aux amortissements *				254	4 168	9 040
Dotations aux provisions				256	3 695	2 771
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	0	1
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	102 218	73 595

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers	(III)	280	8	9
Produits exceptionnels	(IV)	290	34 317	
Charges financières	(V)	294		342
Charges exceptionnelles	(VI)	300	32	2 837
Impôts sur les bénéfices *	(VII)	306	38 995	28 611

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	122 366	86 341
---	--	-----	---------	--------

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	1 421	
Provisions non déductibles *		322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	39 874	
Divers* dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		997	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		342	
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		350	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURSBénéfice col. 1
Déficit col. 2

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		352	163 693	354
---	--	-----	---------	-----

Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :

Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :		356		360
--	--	-----	--	-----

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITSBénéfice col. 1
Déficit col. 2

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		370	163 693	372
---	--	-----	---------	-----

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE

31/12/2021

Détail des réintégrations diverses		
PV AMENDE		32
Total des réintégrations diverses	330	32

[illegible]

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450	4 292	452		454		456	4 292	4 292	
	Matériel de transport	460	43 033	462		464	38 100	466	4 933	4 933	
	Autres immobilisations corporelles	470	10 853	472	674	474		476	11 527	11 527	
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	58 178	492	674	494	38 100	496	20 752	20 752	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	3 559	542	170	544		546	3 729
	Matériel de transport	550	40 299	552	2 734	554	38 100	556	4 933
	Autres immobilisations corporelles	560	7 816	562	1 264	564		566	9 080
TOTAL		570	51 674	572	4 168	574	38 100	576	17 742

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	AUDI A3										

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 %	15 % ou 12.8 %	0 %		
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧		
1	38 100	38 100		4 300	4 300					
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL 578	38 100	580	38 100	582	4 300	586	4 300	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	4 300	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.T.E GENY NEGOCENéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640	2 771	642	3 695	644	2 771	646	3 695
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	2 771	682	3 695	684	2 771	686	3 695

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	
Déficits reportables			984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	11 149
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 258
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

5

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	1
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	226 223
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	226 223
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	293
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	293
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	22 684
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	22 684
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	203 832
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	203 832
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	226 223	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					1
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2021	160	31/12/2021
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET

4 8 3 5 3 1 6 2 0 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE

ADRESSE (voie)

835 CHEMIN DES MOULINS

LE MOULIN BLANC

CODE POSTAL

26380

VILLE

PEYRINS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	80

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique GENY Prénom(s) PHILIPPE

Nom marital % de détention 98.75 Nb de parts ou actions 79

Naissance : Date 230966 N° Département 26 Commune BOURG DE PEAGE Pays

Adresse : N° 835 Voie CHEMIN DES MOULINS

Code postal 26380 Commune PEYRINS Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET

4 8 3 5 3 1 6 2 0 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE

ADRESSE (voie)

835 CHEMIN DES MOULINS

LE MOULIN BLANC

CODE POSTAL

26380

VILLE

PEYRINS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE
835 CHEMIN DES MOULINS
LE MOULIN BLANC
26380 PEYRINS

COMPTES ANNUELS

01/01/2021 - 31/12/2021



CABINET COGEFI
500 RUE DU SOLEIL

26750 SAINT PAUL LES ROMANS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	20 752	17 742	3 010	6 504	3 494-	53. 72-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	20 752	17 742	3 010	6 504	3 494-	53. 72-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	4 722	3 695	1 027	1 951	924-	47. 35-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	40 197		40 197	35 513	4 684	13. 19
	Autres créances	368		368	372	4-	1. 13-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	493		493	485	8	1. 58
	Disponibilités	237 873		237 873	178 416	59 457	33. 33
	Charges constatées d'avance (3)	358		358		358	
	Total III	284 011	3 695	280 316	216 737	63 579	29. 33
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	304 763	21 437	283 326	223 241	60 085	26. 92

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	8 000	8 000		
	Réserves				
	Réserve légale	800	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	53 959	97 618	43 659-	44. 72-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	122 366	86 341	36 025	41. 72
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	185 125	192 759	7 634-	3. 96-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	59 658	15	59 643	N5
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 845	2 526	319	12. 64
	Dettes fiscales et sociales	35 698	21 941	13 757	62. 70
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		6 000	6 000-	100. 00-
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	98 201	30 481	67 719	222. 17
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	283 326	223 241	60 085	26. 92

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

98 201 30 481

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	226 223		226 223	189 247	36 975	19. 54
Chiffre d'affaires NET	226 223		226 223	189 247	36 975	19. 54
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 771	2 130	641	30. 11
Autres produits			293	341	48-	14. 06-
Total des Produits d'exploitation (I)			229 287	191 718	37 569	19. 60
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises				2 328-	2 328	100. 00
Variation de stock (marchandises)				2 328	2 328-	100. 00-
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			22 684	20 866	1 819	8. 72
Impôts, taxes et versements assimilés			2 059	1 943	116	5. 97
Salaires et traitements			47 263	28 784	18 479	64. 20
Charges sociales			22 349	10 190	12 159	119. 32
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 168	9 040	4 873-	53. 90-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 695	2 771	924	33. 34
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	1	1-	92. 73-
Total des Charges d'exploitation (II)			102 218	73 595	28 623	38. 89
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			127 068	118 123	8 946	7. 57
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	8	9	0-	3. 96-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	8	9	0-	3. 96-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		342	342-	100. 00-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		342	342-	100. 00-
2. Résultat financier (V-VI)	8	334-	342	102. 47
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	127 077	117 789	9 288	7. 88
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	34 317		34 317	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	34 317		34 317	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	32	90	58-	64. 44-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 747	2 747-	100. 00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	32	2 837	2 805-	98. 87-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	34 285	2 837-	37 121	N5
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	38 995	28 611	10 384	36. 29
Total des produits (I+III+V+VII)	263 611	191 726	71 885	37. 49
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	141 245	105 385	35 860	34. 03
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	122 366	86 341	36 025	41. 72

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 010	6 504	3 494	53.72
21810000	AGENCEMENTS ET INSTAL. GENER.	4 292	4 292		
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	4 933	43 033	38 100	88.54
21830000	MATERIEL DE BUREAU INFORMATIQUE	11 527	10 853	674	6.21
28181000	AMORTS AGENC INSTAL GENERALE	3 729	3 559	170	4.78
28182000	AMORTS MATERIEL DE TRANSPORT	4 933	40 299	35 366	87.76
28183000	AMORTS MAT BUREAU INFORMATIQUE	9 080	7 816	1 264	16.17
Total II		3 010	6 504	3 494	53.72
MARCHANDISES		1 027	1 951	924	47.35
37000000	STOCK DE MARCHANDISES	4 722	4 722		
39700000	PROVISION SUR STOCK	3 695	2 771	924	33.34
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		40 197	35 513	4 684	13.19
41100000	CLIENTS	17 912	13 989	3 923	28.05
41810000	CLIENTS FACTURES A ETABLIR	22 285	21 524	761	3.54
AUTRES CREANCES		368	372	4	1.13
44586000	TVA SUR FACT. A RECEVOIR	368	372	4	1.13
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		493	485	8	1.58
50600000	VALEUR MOBILIERE PLACEMENT	493	485	8	1.58
DISPONIBILITES		237 873	178 416	59 457	33.33
51200000	CREDIT AGRICOLE	237 629	178 022	59 607	33.48
53000000	CAISSE	243	393	150	38.13
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		358		358	
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	358		358	
Total III		280 316	216 737	63 579	29.33
TOTAL GENERAL		283 326	223 241	60 085	26.92

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
CAPITAL		8 000	8 000		
10100000 CAPITAL		8 000	8 000		
RESERVE LEGALE		800	800		
10610000 RESERVE LEGALE		800	800		
AUTRES RESERVES		53 959	97 618	43 659-	44. 72-
10680000 RESERVES FACULTATIVES		53 959	97 618	43 659-	44. 72-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		122 366	86 341	36 025	41. 72
Total I		185 125	192 759	7 634-	3. 96-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		59 658	15	59 643	N5
45510000 CTT GENY		59 658	15	59 643	N5
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		2 845	2 526	319	12. 64
40100000 FOURNISSEURS		638	294	345	117. 24
40810000 FOURNIS. FACTURES A RECEVOIR		2 207	2 232	25-	1. 13-
DETTES FISCALES ET SOCIALES		35 698	21 941	13 757	62. 70
42820000 CONGES PAYER		406	1 381	975-	70. 60-
42860000 PERSONNEL - SALAIRES A PAYER		11 400		11 400	
43100000 U R S S A F		2 367	899	1 468	163. 29
43702000 CAISSE RETRAITE SALARIES		972	329	642	195. 06
43731000 CAISSE MUTUELLE			399	399-	100. 00-
43860000 ORG SOCIAUX CH A PAYER		4 155	542	3 613	666. 61
44210000 ETAT PRELEVEMENT A LA SOURCE		185	109	76	69. 72
44400000 ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES		11 471	9 739	1 732	17. 78
44551000 TVA A PAYER		2 112	5 798	3 686-	63. 57-
44571000 TVA COLLECTEE			372	372-	100. 00-
44587000 TVA SUR FACTURES A ETABLIR		1 013	1 176	163-	13. 85-
44860000 ETAT CHARGES A PAYER		1 617	1 196	421	35. 20
AUTRES DETTES			6 000	6 000-	100. 00-
41100000 CLIENTS			6 000	6 000-	100. 00-
Total IV		98 201	30 481	67 719	222. 17
TOTAL GENERAL		283 326	223 241	60 085	26. 92

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	226 223	189 247	36 975	19.54
70600000 COMMISSIONS TAXEES 20 %	18 898	6 663	12 236	183.64
70605000 COMMISSIONS TAXEES 5.5 %	133 986	145 449	11 463-	7.88-
70610000 COMMISSIONS EXONEREES	73 339	37 136	36 203	97.49
Chiffre d'affaires NET	226 223	189 247	36 975	19.54
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	2 771	2 130	641	30.11
78170000 REPRISE PROV ACTIF CIRCULANT	2 771	2 130	641	30.11
AUTRES PRODUITS	293	341	48-	14.06-
75800000 PROD DIVERS GESTION COURANTE	293	341	48-	14.06-
Total des Produits d'exploitation	229 287	191 718	37 569	19.60
ACHATS DE MARCHANDISES		2 328-	2 328	100.00
60700000 ACHATS MARCHANDISES FRANCE		2 328-	2 328	100.00
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)		2 328	2 328-	100.00-
60370000 VARIATION STOCK DE MARCHANDISE		2 328	2 328-	100.00-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	22 684	20 866	1 819	8.72
60620000 CARBURANTS	3 301	2 796	505	18.07
60630000 PETITES FOURNITURES		72	72-	100.00-
60640000 PAPETERIE	1 400	435	965	221.54
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	849	844	5	0.61
61350000 LOCATIONS MATERIEL OUTILLAGE	158	207	48-	23.33-
61550000 ENTRETIEN MATERIEL	259		259	
61551000 ENTRETIEN MATERIEL TRANSPORT	4 509	2 270	2 240	98.67
61600000 ASSURANCES	1 273	1 180	93	7.92
61810000 DOCUMENTATION	7		7	
62260000 HONORAIRES	2 272	2 160	112	5.19
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	102	43	59	135.29
62340000 CADEAUX CLIENTS		4 559	4 559-	100.00-
62380000 DONS ET POURBOIRES		40	40-	100.00-
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	5 219	3 502	1 717	49.01
62515000 AUTOROUTE	1 335	1 390	55-	3.99-
62570000 RECEPTION	254	185	69	37.30
62600000 FRAIS DE TELEPHONE	1 014	516	498	96.45
62610000 FRAIS AFFRANCHISSEMENT	41	11	29	256.07
62700000 SERVICES BANCAIRES	692	656	37	5.59
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 059	1 943	116	5.97
63330000 FORMATION PROFESSION. CONTINUE	203	153	50	32.62
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	243	184	59	32.07
63511000 TAXE C.F.E. & C.V.A.E.	734	727	7	0.96
63514000 TAXE VEHICULE SOCIETE	879	879		
SALAIRES ET TRAITEMENTS	47 263	28 784	18 479	64.20
64100000 SALAIRES DU PERSONNEL	23 038	27 804	4 766-	17.14-
64112000 CONGES PAYES	975-	980	1 955-	199.49-
64115000 REMUNERATION PRESIDENT	25 200		25 200	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CHARGES SOCIALES	22 349	10 190	12 159	119.32
64510000 COTISATIONS U R S S A F	12 914	6 670	6 244	93.61
64531000 COTISATIONS APICIL	3 838	3 548	290	8.18
64540000 ASSEDIC	968	1 168	200-	17.15-
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	119	84	35	41.25
64800000 ABONDEMENT PEI SALARIES	3 240		3 240	
64810000 SALARIES - PRIME ACTIVITE	1 500	1 000	500	50.00
64910000 URSSAF EXONERAT* COVID	230-	2 280-	2 050	89.91
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	4 168	9 040	4 873-	53.90-
68112000 DOTAT* AMORTS IMMOB CORPOREL.	4 168	9 040	4 873-	53.90-
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	3 695	2 771	924	33.34
68170000 DOTAT* PROVIS ACTIF CIRCULANT	3 695	2 771	924	33.34
AUTRES CHARGES	0	1	1-	92.73-
65800000 CHARGES EXCEPT GEST COURANTE	0	1	1-	92.73-
Total des Charges d'exploitation	102 218	73 595	28 623	38.89
Résultat d'exploitation	127 068	118 123	8 946	7.57
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	8	9	0-	3.96-
76800000 PRODUITS FINANCIERS	8	9	0-	3.96-
Total des Produits financiers	8	9	0-	3.96-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		342	342-	100.00-
66116000 INTERETS DES EMPRUNTS		342	342-	100.00-
Total des Charges financières		342	342-	100.00-
Résultat financier	8	334-	342	102.47
Résultat courant avant impôts	127 077	117 789	9 288	7.88
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	34 317		34 317	
77500000 PROD CESSION ELEM ACTIF CEDES	4 300		4 300	
77800000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 017		30 017	
Total des Produits exceptionnels	34 317		34 317	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	32	90	58-	64.44-
67120000 PENALITES AMENDES	32	90	58-	64.44-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		2 747	2 747-	100.00-
67880000 CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 747	2 747-	100.00-
Total des Charges exceptionnelles	32	2 837	2 805-	98.87-
Résultat exceptionnel	34 285	2 837-	37 121	N5

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE

835 CHEMIN DES MOULINS
LE MOULIN BLANC
26380 PEYRINS

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

CABINET COGEFI

500 RUE DU SOLEIL

26750 SAINT PAUL LES ROMANS

04.75.70.02.44

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 283 326.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 226 222.87 Euros et dégageant un bénéfice de 122 366.07 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	4 292		
Matériel de transport	43 033		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 853		674
TOTAL	58 178		674
TOTAL GENERAL	58 178		674

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			4 292	4 292
Matériel de transport		38 100	4 933	4 933
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 527	11 527
TOTAL		38 100	20 752	20 752
TOTAL GENERAL		38 100	20 752	20 752

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	3 559	170		3 729
Matériel de transport	40 299	2 734	38 100	4 933
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 816	1 264		9 080
TOTAL	51 674	4 168	38 100	17 742
TOTAL GENERAL	51 674	4 168	38 100	17 742

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	170				
Matériel de transport	2 734				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 264				
TOTAL	4 168				
TOTAL GENERAL	4 168				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	2 771	3 695	2 771		3 695
TOTAL	2 771	3 695	2 771		3 695
TOTAL GENERAL	2 771	3 695	2 771		3 695
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 695	2 771		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	40 197	40 197	
Taxe sur la valeur ajoutée	368	368	
Charges constatées d'avance	358	358	
TOTAL	40 923	40 923	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 845	2 845		
Personnel et comptes rattachés	11 806	11 806		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 494	7 494		
Impôts sur les bénéfices	11 471	11 471		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 125	3 125		
Autres impôts taxes et assimilés	1 802	1 802		
Groupe et associés	59 658	59 658		
TOTAL	98 201	98 201		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	80			80

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	22 285
Total	22 285

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- COMMISSIONS EXONEREES	3 815
- COMMISSIONS TAXEES 5.5 %	18 031
- COMMISSIONS TAXEES 20 %	439
Total	22 285

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 207
Dettes fiscales et sociales	17 578
Total	19 785

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNIS. FACTURES A RECEVOIR	
- SOUS TRAITANCE GENERALE	3 35
- HONORAIRES	1 872
CONGES PAYER	
- CONGES PAYES	406
PERSONNEL - SALAIRES A PAYER	
- REMUNERATION PRESIDENT	11 400
ORG SOCIAUX CH A PAYER	
- CHARGES PROV CP	165
- CHARGES PROV PRIMES	3 990
ETAT CHARGES A PAYER	
- FORMATION PROFESSION. CONTINUE	356
- TAXE APPRENTISSAGE	382
- TAXE VEHICULE SOCIETE	879
Total	19 785

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGO

Formulaire EDI 2065
pour 2022

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE			835 CHEMIN DES MOULINS LE MOULIN BLANC 26380 PEYRINS		
SIRET	4	8	3	5	3
	1	6	2	0	0
	0	0	0	0	1
	9				
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées		AGENT COMMERCIAL		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		125 573	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 19%			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies			
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneurial art 44 octdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies			
		Autres dispositifs art. 44 terdecies			
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
CABINET COGEFI 500 RUE DU SOLEIL 26750 SAINT PAUL LES ROMANS Tél: 04.75.70.02.44			Tél:		
OGA/OMGA			Identité du déclarant:		
Viseur conventionné			Date: 24/03/2022 Lieu: PEYRINS		
Cocher la case correspondante			Qualité et nom du signataire: PRESIDENT		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature: GENY PHILIPPE		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

**N° 2065 bis
2022**

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1		2		3		4		5		6		7		8		9		10		11		12		13		14		15		16		17		18		19		20		21		22		23		24		25		26		27		28		29		30		31		32		33		34		35		36		37		38		39		40		41		42		43		44		45		46		47		48		49		50		51		52		53		54		55		56		57		58		59		60		61		62		63		64		65		66		67		68		69		70		71		72		73		74		75		76		77		78		79		80		81		82		83		84		85		86		87		88		89		90		91		92		93		94		95		96		97		98		99		100	
REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES																																																																																																																																																																																																							

J DIVERS

REMUNERATIONS

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS
---	--

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
--	--

[illegible]

ATE GENY NEGOCE
SAS au capital de 8000€

Siège social :

835 Chemin des Moulins
26380 PEYRINS

383 531 620 RCS ROMANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19/05/2022

Procès-verbal de délibérations

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
ET LE 19 MAI A QUINZE HEURES**

Les actionnaires de la société susnommée se sont réunis en **assemblée générale ordinaire annuelle**, au siège social, sur convocation faite par le Président par lettre remise en main propre en date du 04/05/2022.

Une feuille de présence a été établie et signée lors de leur entrée en séance par les actionnaires présents, tant pour eux-mêmes qu'en qualité de mandataires.

Monsieur Philippe GENY prend la présidence de l'assemblée en qualité de **Président**.
Monsieur Jean-Claude GENY est désigné comme secrétaire.

Après vérification des pouvoirs, des formulaires de vote par correspondance et de la feuille de présence, celle-ci certifiée exacte par le Président et le Secrétaire, **Monsieur le Président** indique que les actionnaires présents, représentés et ayant régulièrement adressé un formulaire de vote par correspondance, possèdent 80 actions ayant le droit de vote, auxquelles correspondent 80 voix sur les 80 actions composant le capital social.

Monsieur le Président rappelle que lors de cette assemblée, les décisions seront prises à la majorité simple des actions composant le capital social, conformément à l'article 15 des statuts.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts de la société,
- un exemplaire de la lettre de convocation des actionnaires ainsi que les récépissés postaux,

- l'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31/12/21,
- le rapport de gestion du Président concernant le même exercice,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultats, annexes),
- un tableau faisant apparaître les résultats de la société pendant les cinq derniers exercices sociaux,
- la liste des actionnaires,
- la feuille de présence à l'assemblée,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Monsieur le Président fait en outre observer que tous les documents qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social ou à eux adressés, l'ont été conformément à ces dispositions et au surplus, constate qu'aucun dépôt de projet de résolutions de la part d'associés n'a eu lieu.

Monsieur le Président rappelle que selon les dispositions de l'article L 227-11 du Code de Commerce, tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, hormis celles en raison de leur objet ou de leurs implications financières qui ne sont significatives pour aucune des parties.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée l'ordre du jour suivant lequel elle est appelée à délibérer :

ORDRE DU JOUR

- _Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31/12/21**
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/21**
- Rapport spécial du président,**
- Examen et approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code du Commerce,**
- Quitus aux dirigeants,**
- Affectation des résultats,**
- Questions diverses.**

Monsieur le Président donne lecture de son rapport sur la gestion et les opérations sociales concernant l'exercice écoulé et présente à l'assemblée les comptes annuels.

Il est donné ensuite lecture du rapport spécial du Président sur les opérations visées par l'article L 227-10 du Code du Commerce.

Monsieur le Président déclare alors la discussion ouverte.

Après divers échanges de vues et explications, personne ne demandant plus la parole, **Monsieur le Président** met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, les explications complémentaires fournies verbalement approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/21, tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par le Président et les Directeurs Généraux Délégués, au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat pour cet exercice aux dirigeants.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/21, lesdites conventions de celles visées par l'article L 227-10 du Code du Commerce, déclare approuver ce rapport et ces conventions dans leur intégralité et dans toutes leurs parties et donne quitus aux dirigeants à cet égard.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, étant observé que chaque associé concerné par une convention s'est abstenu au vote de celle-ci.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la répartition des résultats telle qu'elle lui est proposée par le Président et décide en conséquence d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31/12/21, soit la somme de 122366€, de la manière suivante :

- la somme de 122366€ distribuée aux actionnaires
à titre de dividendes, ci.....122366€
- Prélèvement sur le compte « Réserves facultatives » ,
soit la somme de.....7634€
représentant un dividende brut total de 1625 € par action,
avec mise en paiement à la date du 21 juin 2022.

Le dividende ci-dessus est éligible à la réfaction de 40 % sur la totalité du montant distribué, ce conformément aux dispositions de l'article 158-3-2° à 4° du CGI.

L'assemblée générale ordinaire, en conséquence des dispositions de l'article L 136-7-1-2° à 4° alinéas du Code de la Sécurité Sociale, oblige la société à régler directement au Trésor Public le montant des prélèvements sociaux et obligatoire afférents à ces dividendes.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices est ventilé dans le tableau ci-après :

EXERCICE	ANNEE DE MISE EN DISTRIBUTION	DISTRIBUTION GLOBALE	ABATTEMENT 40% Sur la totalité du montant distribué
2020	2019	130000€	1625€ par titre
2019	2018	50000€	625€ par titre
2018	2017	30000€	375€ par titre

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

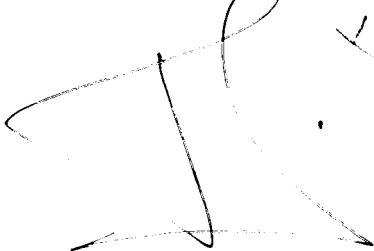
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités légales et notamment pour le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce prévu par l'article L 232-23 du Code de Commerce.

CLOTURE

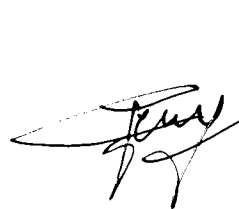
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à **SEIZE heures**.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire.

LE PRESIDENT

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

LE SECRETAIRE

A handwritten signature in black ink, featuring a cursive style with a prominent 'J' and 'S' at the beginning, followed by a series of connected loops.

X

ATE GENY NEGOCE
SAS au capital de 8000€

Siège social :

835 Chemin des Moulins
26380 PEYRINS

383 531 620 RCS ROMANS

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT **A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 MAI 2022**

Madame, Monsieur

Nous nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de l'article L227-9 du Code du Commerce pour vous présenter un rapport sur la situation de la société pendant l'exercice clos le 31/12/21, son évolution prévisible sur les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport et ses activités en matière de recherche et de développement et plus généralement sur l'activité de la société au cours du dernier exercice écoulé, les résultats de cette activité, les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

Vous avez pris connaissance par la communication qui vous a été faite du bilan, des comptes de résultats et des annexes se rapportant à l'exercice clos le 31/12/21.

En complément des indications qu'il comporte, vous trouverez ci après en application des dispositions légales, le présent rapport de gestion .

I – SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

a) Activité

Notre société a réalisé au cours de l'exercice écoulé

Un total de produits d'exploitation hors taxes de..... 263611 €

Au cours de l'exercice clos le 31/12/20

Ce total de produits d'exploitation hors taxes était de 191726€

Soit une hausse de..... 71885€

Représentant une baisse en pourcentage de 37,55%

b) Résultats

Dans le même temps, le total de nos charges d'exploitation est passé de 105385 € en 2020 à 141245 € en 2021 soit une hausse de 34,03 %. Notre compte d'exploitation se solde par un résultat positif de 122366 € contre un résultat également positif de 86341 € pour l'exercice 2020.

Compte tenu de l'incidence des comptes de produits et charges divers, soit produits financiers (8€), charges financières (NEANT), produits exceptionnels (34317€), charges exceptionnelles (32 €) et l'IS (38995 €), notre compte de résultat se solde par un bénéfice net comptable de 122366€ contre un bénéfice net comptable de 86341€ à l'exercice précédent.

c) Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Au cours de l'exercice clos le 31/12/21, nous avons effectué un investissement de 674 € . La valeur d'actif des immobilisations à la clôture de l'exercice s'élevait à 20752€ tandis que le montant des amortissements à la même date était de 17742€, soit un montant net de 3010 €.

La situation financière de notre société se présentait comme suit au

- Caisse.....	243 €
---------------	-------

Solde bancaires créditeurs

- Banque Crédit Agricole.....	237629 €
-------------------------------	----------

Les valeurs réalisables ou disponibles au 31/12/21, c'est à dire actif circulant moins stocks, s'élevaient à 279289 €, et l'ensemble des dettes s'élevait à la même date à 98201€

d) Activité pendant l'exercice écoulé – Evénements intervenus entre la date de clôture de l'exercice et ce jour

Au cours de cet exercice comptable, l'activité « décoration, ameublement,... » s'est de nouveau développée mais le développement reste limité car les stocks de nos clients sont déjà bien fournis avec les différentes fermetures pour covid-19 . Pour 2022, notre objectif est de continuer le développement de notre activité.

II – PRESENTATION DES COMPTES REGLES ET METHODES COMPTABLES

(code de commerce – articles L 123-13 et L13-17 – article R 123-178, R 123-185, R123-195 et R 123-196)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- La continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode :

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant pour la première fois les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs. Compte tenu de leur nature et de leur montant, les actifs présents au bilan de clôture de l'exercice précédent n'ont donné lieu à aucun retraitement.

AMORTISSEMENT

Durée d'amortissement :

Immobilisations non décomposées :

Amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement)

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Mode d'amortissement :

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

III – PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31/12/21 soit la somme de 122366 € en une distribution de dividendes d'un montant de 122366 € et en prélevant sur le compte « réserves facultatives » la somme de 7634 € .

IV – DIVIDENDES MIS EN DISTRIBUTION AU TITRE DES TROIS PRECEDENTS EXERCICES

Nous reconnaissons qu'une distribution de dividendes a eu lieu au cours des trois derniers exercices. Pour se conformer aux dispositions dudit article, nous avons décidé de ventiler le montant des dividendes dans le tableau ci-après ;

EXERCICE	ANNEE DE MISE EN DISTRIBUTION	DISTRIBUTION GLOBALE	ABATTEMENT 40%	PRELEVEMENTS SOCIAUX	DIVIDENDES NETS APRES PRELEVEMENTS SOCIAUX
2020	2021	130000€	130000€	39000	91000€
2019	2020	50000€	50000€	15000	35000€
2018	2019	30000€	30000€	9000	21000€

V – PRISE DE PARTICIPATION REALISEE AU COURS DE L'EXERCICE DANS LES FILIALES AU SEIN D'AUTRES SOCIETES

Néant

VI – SITUATION DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

VII – ENGAGEMENTS DONNES OU RECUS

Néant

VIII – PARTICIPATIONS RECIPROQUES

Néant

IX – DEPENSES NON DEDUCTIBLES (Article 223 quater du CGI)

- Provisions et charges non déductibles.....1421€
- Amendes et pénalités..... 32€

X – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L223-19 DU CODE DU COMMERCE

Siège social :

835 Chemin des Moulins
26 380 PEYRINS

484 581 012 RCS ROMANS

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT

(Article L 227-10 du Code de Commerce)

Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Néant

Rappel des conventions antérieurement conclues

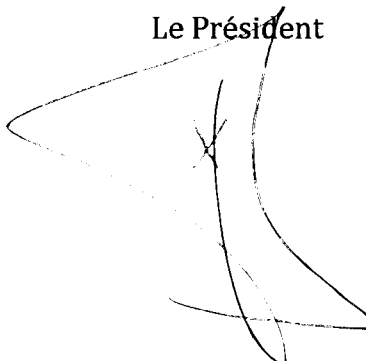
1°) Monsieur Philippe GENY a assumé gratuitement son mandat de Président. Jusqu'au 31/08/2021 et a perçu sur l'exercice comptable une rémunération de 25200 €. Il ne lui a ,toutefois , été remboursé aucun frais de déplacements.

2°) Les comptes-courants d'associés présentaient au 31/12/2021, un solde créditeur de 59658 € non producteurs d'intérêts, se décomposant de la manière suivante :

- M. Philippe GENY 59658 €

Fait à Peyrins
Le 4 mai 2022

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a vertical line and a horizontal stroke at the bottom.

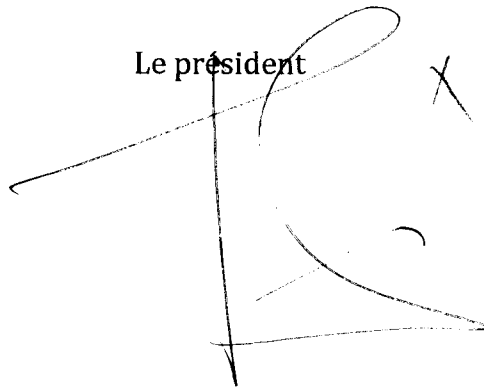
Vous trouverez par ailleurs notre rapport spécial sur les conventions susceptibles de tomber sous le coup de l'article L 223-19 sus visé et dont nous vous demanderons la ratification à l'assemblée ainsi que le prévoit le projet des résolutions.

Nous vous remercions de votre attention.

Nous demeurons à votre disposition et nous vous demandons si vous approuvez nos propositions, de bien vouloir les consacrer par votre vote, en adoptant ces résolutions dont nous allons vous donner lecture et dont le texte a été mis à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires avec tous les documents de nature à vous permettre de vous prononcer en toute connaissance de cause.

Le 4 mai 2022

Le président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.